

# Ecole maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne  
31 830 Plaisance du Touch

## Procès-verbal du conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre 2022- 2023 Mardi 18 octobre 2022 à 17h30

### Présents

#### Enseignantes :

M<sup>me</sup> Sophie BEAUCLAIR (GS)  
M<sup>me</sup> Barbara BERJAUD (PS-MS)  
M<sup>me</sup> Fabienne BLEY (GS)  
M<sup>me</sup> Valérie FALQUIER (MS/GS)  
M<sup>me</sup> Sophie LAOUEILLE (PS)  
M<sup>me</sup> Véronique PARAGOT (MS et directrice)  
M<sup>me</sup> Sylvie PAYRO (PS)  
M<sup>me</sup> Perrine UNAL (MS)  
M<sup>me</sup> Annick BOISSEAU (enseignante spécialisée RASED)

#### Elus mairie :

M<sup>me</sup> Florence FABRY (Conseillère déléguée aux conseils d'école)

#### Service Education

M. Bruno VIRENQUE (Correspondant maternelle)

#### LEC

M<sup>me</sup> Marie-Hélène DEGOUL (Directrice ALAE)

#### Parents d'élèves :

M. Julien DEL RIO (ALPE)  
M. Bastien LEHMANN (ALPE)  
M<sup>me</sup> Hajer TAGA (ALPE)  
M<sup>me</sup> Céilne PICAUT (ALPE)  
M. Julien MAURIN (ALPE)  
M<sup>me</sup> Maria RIVES (ALPE)  
M<sup>me</sup> Marion REDONDO (ALPE)  
M<sup>me</sup> Mélanie VALLINOT CIGNA (ALPE)

### Absents excusés :

Mr Jean-Marc CLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)  
M<sup>me</sup> Marie VALET (DDEN)

## 1. Présentations, mouvements équipe

- Equipe enseignante : Arrivée de Mme Perrine UNAL
- Equipe ATSEMS : arrivée d'Anaïs Wauthier en remplacement de Mme Anne-Marie Roux en classe de MS/GS3. Mme Anissa Abdoun avec Sarah Fuller à mi-temps sur la classe de PS6 en remplacement de Mme Aziza Moustaine, Mmes Leslie Héroult et Anita Cadet à mi-temps sur la classe de PS-MS2, Mme Marguerite Phrachansithi avec Sarah Fuller en classe de PS7.

L'équipe enseignante tient à souligner la bonne adaptation d'Anaïs aux habitudes de l'école et à l'esprit d'équipe qui y est en vigueur. Plus généralement, nous apprécions le professionnalisme des Atsems qui sont en poste à l'école.

### Répartition des ATSEMS :

Enseignante	ATSEMS
Sylvie Payro (PS)	Aziza Moustaine
Sophie Laoueillé (PS)	Marguerite Phrachansithi (matin), Sarah Fuller (APM)
Barbara Berjaud (MS)	Leslie Heraut (matin) , Anita Cadet (APM)
Véronique Paragot et Perrine Unal (MS)	Denise Emery
Valérie Falquier (MS/GS)	Anaïs Wauthier (en remplacement d'Anne-Marie Roux)
Sophie Beauclair (GS)	Magali Pavanetto
Fabienne Bley (GS)	Rose Lam

## 2. Elections des représentants des parents d'élèves, règlement intérieur du conseil d'école

### • Élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'École du 7 octobre 2022

La participation est de 172 votants pour 338 inscrits, 15 bulletins blancs ou nuls, 157 exprimés soit 50,89 % de participation.

Une seule liste était présentée par l'association ALPE. Les 7 sièges ont été pourvus avec 7 suppléants.

Titulaires	Suppléants
1. Julien DEL RIO	1. Julie FEUILLE
2. Anne SALABERT	2. Cindy MARRAST
3. Bastien LEHMANN	3. Claire CHAPRON
4. Céline PICAUT	4. Geoffrey MARTINEZ
5. Hajer TAGA	5. Magali FERREIRA
6. Julien MAURIN	6. Marion REDONDO
7. Maria RIVES	7. Mélanie VALLINOT CIGNA

L'équipe du Blé en herbe souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents d'élèves. L'année prochaine, les élections de parents d'élèves pourraient être faites par voie électronique. Le conseil d'école doit se prononcer pour accord de cette modalité de scrutin.

### Vote pour la mise en place d'un scrutin électronique pour les élections de parents d'élèves 2023-2024:

- Votes pour : 17
- Votes contre: 0
- Abstentions: 0

Les parents émettent deux réserves : pas de coût supplémentaire au budget mairie, et pouvoir informer en amont les électeurs des modalités ou les aider à voter .

→ le 18 octobre 2022 à 17h57 heures, le conseil d'école s'est prononcé en faveur de la modalité de scrutin électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves à partir de l'année scolaire 2023-2024.

### • Règlement intérieur du conseil d'école (Code de l'éducation Article D. 411-7)

**Le conseil d'école est composé des membres suivants :**

- 1° Le directeur de l'école, président ;
- 2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- 3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- 4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- 5° Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école : les 7 titulaires.
- 6° Le délégué départemental de l'éducation nationale.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'École, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur lors de la première réunion du conseil d'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne avis et suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école
- statue sur la partie pédagogique du projet d'école
- adopte le projet d'école (établi pour 4 ans)
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux hors temps scolaire
- est destinataire du bilan de fin d'année du projet d'école



• Sophie Laoueillé	classe 7	26 PS + 1 nouvel arrivant le 7 novembre
• Barbara Berjaud	classe 2	28 PS/MS (4 PS et 24 MS)
• Véronique Paragot et Perrine Unal	classe 1	28 MS
• Valérie Falquier	classe 3	27 MS/GS (10 MS/17 GS)
• Sophie Beauclair	classe 4	27 GS
• Fabienne Bley	classe 5	27 GS
soit <b>57 PS + 62 MS + 71 GS = 190</b> moyenne : 27,14		

#### Arrivée de nouveaux élèves :

14 nouveaux élèves accueillis à la rentrée, dont 8 en MS et 6 en GS.

1 élève arrive en PS le 7 novembre.

## 5. Travaux, investissements

Une réunion travaux s'est tenue à l'école le 4 octobre en présence de Mmes Belmonte et Fabry, de Mme Picaut, de Mme Feuillé, de M. Virenque et de la directrice. Un point a été fait sur l'avancement des travaux.

*cf tableau récapitulatif en annexe*

- Le nouveau préau est posé, des dysfonctionnements étant apparus, les réparations sont en cours.
- Les bordures de la piste cyclable ont été peintes en blanc.
- Un banc va être installé.
- Le local poubelle sera réalisé lors de l'été 2023 et la végétalisation devant l'école sera étudiée au même moment.
- Des petits travaux dans l'école ont été redemandés, certains sont en cours (ornières cour, crépis, stores, rideaux, rack à vélos) → action M. Virenque et Services Techniques
- Des achats ont été re demandés (matériel informatique, d'autres racks à vélos, auvents préfabriqués, aménagement cour et local de rangement des vélos) → action commission technique du 30 novembre.

Intervention des parents : lors de la fête de l'école, ils ont constaté de nombreuses ornières dans la cour : pour eux, c'est un problème majeur, car il y a risque de blessures, de chutes et demandent une intervention rapide des services techniques.

Les enseignantes font remarquer qu'elles ont déjà fait cette demande depuis plusieurs années auprès des services techniques, que rien n'a été fait jusqu'à présent et les trous s'agrandissent d'année en année. La sécheresse n'a rien arrangé, il y a beaucoup de poussière de terre qui vole dans la cour lorsqu'il y a du vent.

Sophie Beauclair suggère à la mairie de semer de la pelouse, de l'herbe.

Hygiène et poubelles : les poubelles devant l'école posent toujours problème, un rat a été signalé et chassé devant la classe des petits.

Intervention des parents : le projet local poubelle a un budget exorbitant. Est-on obligé de le réfrigérer? Est-ce que cela impacte le budget investissement de l'école ? La mairie répond que cette question devra être posée lors de la réunion du 28 novembre (directeurs, mairie).

### Budget scolaire

Montant par élève : 53,22 euros l'année dernière. La directrice demande si cela à changé.

Mme Fabry suggère que dans le doute, on considère que c'est le même montant.

La directrice remarque que les coûts de transports ayant sensiblement augmenté, si le budget transport de la mairie ne suit pas l'augmentation, il sera nécessaire de prendre sur le budget OCCE pour certaines sorties ou de demander une participation aux parents lors des trajets plus lointains.

## 6. Vie de l'école

RASED (dispositif de l'Éducation nationale)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté appartient au pôle ressource de la circonscription. A l'école maternelle du Blé en herbe interviennent :

- Mme Edwige Moore, psychologue Education Nationale. e-mail : [edwige.moore@ac-toulouse.fr](mailto:edwige.moore@ac-toulouse.fr)
- Mme Annick Boisseau, enseignante spécialisée-rééducatrice (« maîtresse G »)(le lundi au Blé en Herbe)  
Coordonnées RASED : 05 61 86 18 38 - email : [rased-hg16.plaisance-ad@ac-toulouse.fr](mailto:rased-hg16.plaisance-ad@ac-toulouse.fr)

Les membres du RASED participent à certains conseils de cycle avec les enseignantes, mais aussi aux réunions d'équipes éducatives. Ils peuvent être amenés à observer un enfant en classe. Ces observations peuvent déboucher sur des prises en charges. Les parents sont toujours informés et les observations suivies d'un

entretien.

En ce moment, Annick Boisseau rencontre de tous les élèves de moyenne section. Il s'agit de mettre les enfants en situation de langage et de motricité. Les enfants se présentent, sont mis en situation de jeux symboliques, ils mettent des mots sur ce qu'ils font. Ainsi cela permet un double regard sur la classe. A l'issue de ces observations, et avec l'enseignante, des petites groupes seront formés pour une prise en charge hebdomadaire autour d'un travail psychomoteur.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : ils sont établis avec le médecin scolaire, les parents, le personnel de l'ALAE, les enseignantes et ATSEMS de l'enfant, sur ordonnance du médecin de l'enfant. Nous avons établi 8 PAI dont 5 pour asthme, 2 pour risque d'allergie, 1 pour une autre pathologie.

En lien avec le médecin scolaire (le médecin scolaire ne vient plus systématiquement à l'école)

### Sécurité

- Plan VIGIPIRATE urgence attentat
  - Deux entrées pour éviter les attroupements
  - Attentat intrusion : premier exercice réalisé le 11 octobre 2022. Une intrusion par l'entrée a été simulée. Les enfants ont bien joué le jeu, le silence a plutôt bien été tenu. L'alarme dure 5 minutes, elle n'a pas été bien entendue partout.
  - Une molette doit être ajoutée au dortoir entre les classes 1 et 2 (déjà demandé depuis 2 ans) ainsi qu'au dortoir de la classe 6.
- Evacuation incendie : exercice réalisé le 20 septembre 2022, en 1 min 59. Bon déroulement. Un deuxième aura lieu au deuxième trimestre, les enfants ne seront pas prévenus.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) confinement: au 2ème trimestre

APC (Aide Pédagogique Complémentaire): les enfants de GS travaillent en petits groupes les mardis et jeudis de 12h à 12h45 depuis le 8 septembre. Les maîtresses de PS accompagnent les petits à la cantine pour les aider à gérer et à verbaliser leurs émotions.

- GS : atelier langage et mathématiques par petit groupe

AESH (Accompagnant Enfant en Situation de Handicap – ex AVS) : elles sont trois à l'école pour accompagner 5 enfants de manière individuelle ou mutualisée. Mise en place du PIAL 24 sur les communes de Plaisance, Seysses, Frouzins et La Salvetat St Gilles pour centraliser les demandes. Il concerne les écoles et les collèges. Il est copiloté par une coordinatrice (Mme Girardon, directrice de l'école des 3 Pommes), et Mme Isabelle Bolzan (référente AESH)

Services civiques : en recherche

→ la mission : rôle d'accompagnant dans différents projets, sécurité, aide direction...

BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation) de l'école

- Association « A tire livres » gère la BCD de l'école
- Courant novembre : début des visites et des emprunts.

Photographe : Il viendra jeudi 20 et vendredi 21 octobre. Les photos seront en vente par internet. Une part des recettes est encaissée par la coopérative scolaire.

Sorties : les sorties au Pigeonnier de Campagne et bords du Touch ont commencé.

Les autres sorties seront proposées 8 à 10 jours avant. Un projet de séjour classe découverte est en cours pour les GS 4 et GS 5.

Noël : nous ne savons pas encore si le goûter de Noël avec les parents pourra avoir lieu. Autorisation à demander auprès de la mairie et de la police municipale.

Portes ouvertes en février : la date reste à définir, les enfants font visiter la classe aux parents et présentent leur travaux (horaire 17h30-18h30, durée limitée).

Spectacle : fin mai en fonction de la possibilité de mise en place de ce projet avec l'ALAE. Réunion de réservation des salles le 8 novembre à 12h15.

Fête de fin d'année et kermesse : en juin

Opération recyclage : organisée par ALPE. Opération reconduite.

Projet d'école : Le projet d'école actuel «progresser dans la maîtrise de sa production orale pour interagir efficacement et accéder aux apprentissages». Un avenant sera établi en tenant compte des résultats des évaluations au CP.

Pour information, les axes

- 1) Continuité des enseignements dans le cycle et liaison inter cycles
- 2) Relation avec les familles, responsabilisation des élèves, harmonisation école/ALAE, cohérence éducative famille/école
- 3) Ouverture culturelle, fréquentation des lieux culturels et sportifs localement,

## 7. Bilan coopérative scolaire 2021 - 2022

Les comptes de la coopérative scolaire sont sous le contrôle de l'OCCE.

Au 1/09/2021 nous disposions de 2069,83 euros.

Voici les dépenses et recettes réalisées pour l'exercice 2021 - 2022 :

### Recettes :

<input type="checkbox"/> Photos	1767,9 euros
<input type="checkbox"/> Dons associations ALPE	81,82 euros
<input type="checkbox"/> Fête école	1125 euros
<input type="checkbox"/> Participation familles	2285 euros
<b>Total</b>	<b>5259,72 euros</b>

### Dépenses :

<input type="checkbox"/> Cotisation OCCE + assurance	502,44 euros
<input type="checkbox"/> Goûters communs, projets divers classes, sorties	4673,19 euros
<input type="checkbox"/> Frais bancaires	15,60 euros
<input type="checkbox"/> Biens durables	433,91 euros
<input type="checkbox"/> Achats préparatifs fête école	226,26
<b>Total</b>	<b>5851,40 euros</b>

**Solde au 1/09/2022 : 1478,15 euros**

Mmes Berjaud et Payro assureront la gestion pour l'année scolaire 2022/2023.

Un appel à dons est en cours.

ALPE donne un chèque de 3,81 euros (collecte du recyclage)

## 8. ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'école)

Directrice : Marie-Hélène Degoul, directeur adjoint : Arnaud Abat

A midi, deux services : PS et quelques MS au premier service à 12h, autres MS et GS au second service à 13h.

Effectifs : à midi, pratiquement tous les enfants mangent à la cantine.

41 PS actuellement, 47 après les vacances

Les petits mangent au premier service, par classe dans le petit réfectoire, pas de place attitrée, les atsems mangent avec les enfants.

Dans le réfectoire du milieu, il y a 24 moyens au premier service, ce sont les moyens qui dorment à a sieste.

71 GS mangent à 13h avec 24 autres moyens

6 enfants de GS aident à mettre le couvert, cela leur procure de la fierté, c'est la brigade en dossard orange.

Ils ne remettent que les tables des petits.

### Projets :

- fête de la science : réalisation d'un arbre symbolisant les feux de forêt (idée des enfants)
- animation : 3 hôtels à insectes
- mangeoires à oiseaux dans la cour
- un projet de récupération de déchets autour de l'école en coopération avec les enfants de l'école Rivière
- A la rentrée, intervention d'un nouveau partenaire : tennis de table par groupe de 8
- Mamie conteuse, les enfants y assistent sur la base du volontariat

## 9. Questions des parents

**-Tri des déchets** : les parents se demandent si tout est bien trié car ils ne voient pas de conteneur jaune à emballages devant la cantine, il n'y a que des poubelles à ordures vertes.

La mairie répond que c'est en cours, que cela se met en place avec les écoles élémentaires en premier. C'est seulement pour l'instant une sensibilisation en maternelle. Comme on n'a pas le choix pour le moment, les enfants trient puis tout est mélangé dans les conteneurs à ordures.

Les parents demandent quel est le plan d'action, quand est-ce que le projet de tri sera réellement effectif au blé en herbe, y a-t-il une date ? La mairie ne sait pas encore.

- **Projet local poubelle** : est-ce que dans ce local il y aura des poubelles bac vert et pas de bac jaune, quelle est la corrélation entre le projet du local poubelle et projet tri des déchets ? La directrice indique que ce sujet dépasse le conseil d'école, c'est plus général, cela inclut l'école élémentaire et la cantine. Ce sujet doit être réfléchi collectivement. Les parents poseront à nouveau la question à la mairie au cours de la commission technique du 30 novembre.

- **Cantine** : Les parents demandent

- s'ils peuvent venir sur un temps cantine pour voir le circuit et déroulement du repas, la mairie répond qu'ils peuvent prendre rendez-vous pour venir manger avec les enfants, Marie-Hélène Degoul leur propose aussi de venir voir le déroulement sans prendre le repas, il suffit qu'ils la préviennent le matin.

- quels sont les déchets à la fin du repas? La mairie répond: du pain, des déchets compostables, du sopalin, des barquettes en plastique, des plats en sauce, d'autres déchets alimentaires non recyclables.

- **Tri en classe** : Les parents demandent qu'est ce qui est fait en classe pour la sensibilisation au tri et plus généralement au développement durable ?

Les enseignantes répondent que d'une part, en classe, on ne gaspille pas, l'eau, le papier etc ...Les papiers sont triés et jetés dans les bacs bleus qui sont ensuite vidés dans le conteneur jaune, les recyclages de déchets sont effectués dans les containers fournis par Alpe. Mais au-delà de ça, ce qui semble aussi très important c'est que lors de sorties régulières au parc du Pigeonnier et le long du Touch, les enfants apprennent à apprécier et à observer la nature, souhaiter ainsi la respecter, la garder propre, prendre plaisir à être dans la nature pour ensuite en prendre soin.

- **Sécurité** : Concernant les problèmes signalés lors des exercices de sécurité (par exemple les molettes des dortoirs), les parents demandent quel est le plan d'action mis en place? La mairie répond que les informations et demandes sont transmises aux services techniques.

- Les parents peuvent venir assister aux exercices, ils sont prévenus au-moins la veille, ils souhaitent être prévenus au-moins 48h à l'avance. La directrice prend note et en discutera avec M. Gay car les exercices sont réalisés en même temps.

- **Trombinoscope** : Les parents demandent un trombinoscope de tous les intervenants dans l'école pour mettre un visage sur les noms et qui ils sont. L'équipe enseignante trouve que c'est une idée intéressante et va s'en occuper. Les animateurs l'ont déjà fait et c'est très utile et apprécié des parents.

- **Taux d'encadrement du périscolaire**: Les parents soulignent qu'ils sont inquiets du manque d'animateur. La mairie répond que le taux d'encadrement était de 1 pour 10 jusqu'à présent et que maintenant c'est 1 pour 14.

- **Entretien de l'école** : Les parents questionnent l'entretien de l'école, quel est le dispositif pour vérifier les petits travaux de l'école ? La mairie répond : Il y a un agent sur site qui a pour mission de réaliser les travaux d'entretien lorsque c'est possible ou de prévenir les services techniques pour les travaux plus complexes. Les parents s'interrogent sur l'entretien des extérieurs (cour, zone devant le portail de l'école, haies etc..). La mairie répond qu'en principe, c'est le rôle de l'agent sur site, actuellement cela n'est pas fait. Monsieur Virenque dit qu'il avait commandé une machine pour que le nettoyage de la cour soit fait régulièrement par l'agent sur site, elle avait coûté 3000 euros. Elle n'a jamais été utilisée à l'école, elle a été donnée au club de tennis. Les enseignantes font remarquer que régulièrement, ce sont les atsems qui balayent le préau et devant la porte d'entrée. Il arrive aussi parfois que les enseignantes ramassent du verre dans la cour le lundi matin lorsqu'elles arrivent en récréation, lorsqu'il y a eu des intrusions dans la cour durant le week-end. La directrice explique que lorsque il est nécessaire de tailler les haies ou de couper les ronces, elle fait appel au service des espaces verts.

Les parents demandent qu'une solution soit trouvée pour régler le problème d'entretien des extérieurs. Ils poseront à nouveau cette question lors de la commission technique du 30 novembre.

A la demande des parents, Mr Virenque va faire remonter les questions au responsable de la personne en charge de l'entretien à l'école et mettre en copie [ble-en-herbe@alpe-plaisance.org](mailto:ble-en-herbe@alpe-plaisance.org).

- **Lecture**: Les parents proposent, dans le cadre de l'association «à Tire livres» de venir faire la lecture aux enfants sur les temps péri scolaires. M. Virenque prend note et propose qu'ils le contactent dès qu'ils auront leur projet.

- **Natation**: Les parents demandent à être prévenus dès que possible pour les sessions d'agrément natation. La directrice va prendre contact avec Mme Gross la conseillère pédagogique pour leur transmettre les prochaines dates.

Le Conseil d'École prend fin à 20h02

La secrétaire, Perrine Unal

La directrice, Véronique Paragot



# ANNEXES

annexe 1: règlement intérieur

annexe 2: CR réunion technique et tableau suivi des travaux